

Me Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associée au Barreau de Marseille
43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.37.33.96 - p.vasquez@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN DEUX LOTS DE VENTE
D'ACTIFS IMMOBILIERS DEPENDANT
D'UNE PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL

PREMIER LOT DE VENTE :
UN APPARTEMENT ET UNE CAVE
sis à **MARSEILLE (13015),**
Quartier La Delorme, Chemin de Saint Louis à Saint Joseph,
166 - 168 - 194 Rue le Chatelier dénommé « La Maurelette »,
dont l'adresse postale est **8 Place du commerce**

Sur une mise à prix de 10.000 euros
Avec faculté de baisse successive de 2.000 euros en 2.000 euros
en l'absence d'enchères jusqu'à l'adjudication du bien.

Visite le Mardi 15 Novembre 2022 de 9 h 00 à 10 h 00

DEUXIEME LOT DE VENTE :
UN APPARTEMENT ET UNE PLACE DE PARKING
sis **MARSEILLE (13014), Avenue Claude Monet,**
dans un ensemble immobilier en copropriété
dénommé « **Colline des Impressionnistes** »

Sur une mise à prix de 30.000 euros
Avec faculté de baisse de 3.000 euros en 3.000 euros
en l'absence d'enchères jusqu'à l'adjudication du bien

Visite le Mardi 15 Novembre 2022 de 10 h 30 à 11 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 24 NOVEMBRE 2022 à 9 h 30
à l'audience devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély - rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

PREMIER LOT DE VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13015), Quartier La Delorme, Chemin de Saint Louis à Saint Joseph, 166 - 168 - 194 Rue le Chatelier dénommé « La Maurelette », dont l'adresse postale est 8 Place du commerce, cadastré section 902 B - n°42.

Le LOT NUMERO CINQ CENT QUATRE VINGT-DIX-SEPT (597)

consistant en un appartement situé au 2^{ème} étage du bâtiment C1.

Le LOT NUMERO CINQ CENT SOIXANTE-TROIS (563)

consistant en une cave n°286 située au sous-sol dudit bâtiment C1.

D'après le procès-verbal de description

Maître Aurélie CROSSE, Huissier de Justice à Marseille, a établi les 13 et 21 juillet 2022 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que l'appartement d'une superficie de **40,93 m²** est composé d'une entrée, cuisine, dégagement, salle d'eau avec WC, une chambre ouvrant sur une loggia, un séjour et une salle à manger ouvrant sur une loggia.

L'ensemble est à l'état d'usage.

Les lieux sont occupés par un locataire qui n'a pas fourni de bail mais qui s'est

engagé à libérer les lieux dès que la vente sera réalisée.

Le syndic de l'immeuble est le cabinet FONCIA : 10 Rue Alexander, 13010 MARSEILLE ; les charges de copropriété s'élèvent à 100 euros par mois.

Le chauffage et l'eau chaude sont collectives.

DEUXIEME LOT DE VENTE :

D'après le titre de propriété

Sur la commune de MARSEILLE (13014), Avenue Claude Monet, dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « Colline des Impressionnistes », cadastré quartier Saint Barthélemy, section D - n°234.

LOT NUMERO DEUX CENT SOIXANTE-HUIT (268)

consistant dans le Bâtiment B, au rez-de-chaussée, en un appartement de 2 pièces principales, portant le numéro 201 sur le plan, comprenant : entrée, cuisine, séjour, une chambre, salle de bains, water-closet et terrasse.

LOT NUMERO CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (178)

consistant au premier sous-sol, une place boxable, portant le numéro 5038 sur le plan.

D'après le procès-verbal de description

Maître Aurélie CROSSE, Huissier de Justice à Marseille, a établi le 13 juillet 2022 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que l'appartement

d'une superficie de **43,28 m²** est composé d'une entrée avec penderie, cuisine, séjour, un WC et une terrasse.

L'ensemble en bon état général est occupé par le frère de la propriétaire qui s'est engagé à quitter les lieux dès que la vente sera réalisée.

Le syndic de l'immeuble est le cabinet FONCIA : 10 Rue Alexander, 13010 MARSEILLE ; les charges de copropriété s'élèvent à 100 euros par mois.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Éric VERRECCHIA, Mandataire judiciaire, domicilié Résidence La Nativité, Bâtiment D - 47 Bis A Boulevard Carnot - 13100 AIX-EN-PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de

En procédure de rétablissement personnel suivant jugement du Tribunal Judiciaire de Marseille du 9 novembre 2020 et en procédure de liquidation judiciaire suivant jugement du Tribunal Judiciaire de Marseille du 20 octobre 2021,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO** Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS**

ASSOCIES.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.37.33.96 - p.vasquez@provansal.eu **TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 3 octobre 2022

Me Thomas D'JOURNO
Avocat